

Mamoudzou, le 17 Avril 2018

A Madame La Directrice du CHM

Objet : Préavis de grève

Madame,

Suite au mouvement de grève du mois de Novembre 2017, notre camarade ABDOU Maoulida le Secrétaire Général de la CGTMA a été placé en garde de vue suite à la plainte de Madame Dominique TOUL pour des motifs que tout le monde connaît et qui ne partage pas.

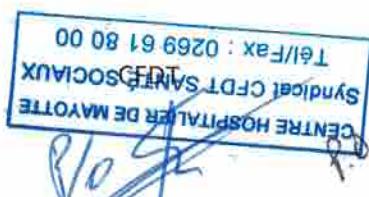
Notre camarade **ABDOU Maoulida** est convoqué au tribunal ce 24 Avril 2018 à 8h.

De ce fait, l'intersyndical du CHM lance un appel à tous les agents de se retrouver à 6h30 à l'entrée de l'hôpital pour soutenir notre camarade.

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 Juillet 1983 et aux articles L521-2, L521-6 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, afin de permettre aux agents de participer ou de se joindre au mouvement et action décidée.

« L'intersyndical du CHM dépose un préavis de grève d'une journée le 24 Avril 2018 »

Nous vous prions de croire, Madame, l'assurance de notre considération distinguée.



CGTMA

Centre Hospitalier de Mayotte

CGTMA Santé

Le Secrétaire général



SUD Santé

SUD SANTE SOCIAUX CHM
BP 04 - 97600 Mamoudzou
Email : syn.sud-sante@chm-mayotte.fr
Tél / fax : 0269 61 79 79

